

Bachelier en Automobile Option Expertise

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 OPTION EXPERTISE : ACTIVITÉS D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE			
Code	TEAE3B21AUE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	30 C	Volume horaire	350 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Michel HOYEZ (michel.hoyez@helha.be)		
Coefficient de pondération	300		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement, composée par une série de stages et la réalisation d'un TFE, doit être une réflexion de l'étudiant sur son avenir professionnel ou académique.

Cette unité doit permettre à l'étudiant de postuler pour un emploi en ayant eu une vision pratique des divers aspects de la vie professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.3 Développer une pensée critique

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Analyser une problématique technique, liée à un véhicule ou à l'un de ses organes, et en établir le diagnostic.**

- 5.1 Examiner le problème posé au départ de données collectées sur le véhicule.
- 5.2 Déterminer la méthode adéquate pour résoudre le problème

Compétence 6 **Mettre en œuvre des prestations de service dans le domaine de l'automobile.**

- 6.2 Réparer un véhicule ou l'un de ses organes

Compétence 9 **Expertiser un véhicule et évaluer les éventuels dommages subis par celui-ci**

- 9.1 Évaluer les responsabilités techniques
- 9.2 Estimer la valeur marchande d'un véhicule d'occasion
- 9.3 Estimer le montant des réparations

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE15

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEAE3B21AUEA	Stages en milieu professionnel	300 h / 15 C
TEAE3B21AUEB	Travail de fin d'études	50 h / 15 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 300 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEAE3B21AUEA	Stages en milieu professionnel	150
TEAE3B21AUEB	Travail de fin d'études	150

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Afin de valider l'UE, la note doit être supérieure ou égale à 10 dans chacune des deux activités d'apprentissage.

Si la note d'une des deux activités d'apprentissage est inférieure à 10/20, la note globale de l'UE sera "NV"

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues pour les activités d'apprentissage de l'UE en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Automobile Option Expertise

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages en milieu professionnel			
Code	8_TEAE3B21AUEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel HOYEZ (michel.hoyez@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le point de départ de tout stage doit être une réflexion de l'étudiant sur son projet : professionnel ou académique.

•# **Projet professionnel** : l'étudiant souhaite que les stages lui permettent :

- d'acquérir une compétence spécifique dans un domaine dans lequel il compte postuler pour un emploi dès l'obtention du diplôme
- de trouver son premier emploi
- de connaître tous les aspects d'un secteur d'activités

•# **Projet académique**

- L'étudiant souhaite combiner ses stages avec la réalisation de son travail de fin d'études en recherchant une entreprise qui peut lui « proposer » un sujet.
- L'étudiant souhaite connaître une expérience dans un secteur le préparant à la passerelle qu'il veut effectuer (ingénieur industriel,...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le stage permettra à l'étudiant :

- De découvrir le savoir-faire spécifique à l'entreprise : diversité des techniques utilisées, des solutions, des méthodes de travail;
- D'acquérir un complément de formation dans les nouvelles technologies ;
- Dans certains cas, d'organiser son travail dans le contexte d'un projet faisant l'objet du travail de fin d'études.
- D'interpréter des mesures relevées sur les appareils de contrôle et/ou diagnose
- De mettre en application ses connaissances et de les développer en participant aux diverses activités de l'entreprise.
- D'approcher les réalités et les exigences du milieu professionnel
- D'atteindre des objectifs comportementaux importants ; à savoir la discrétion, le sens de l'observation et des responsabilités, l'écoute, la disponibilité, l'esprit d'initiative et d'organisation, l'adaptation rapide, le soin, la motivation et la confiance en soi, la politesse, la ponctualité, ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Identification d'un véhicule et de ses caractéristiques techniques

Application des manuels d'entretien et de réparations (carrosserie & mécanique)

Utilisation des logiciels d'évaluation des coûts de remise en état et de réparation de dommages (réparation, déclassement, évaluation de biens,)

Démarches d'apprentissage

Le MSE mettra à disposition de l'étudiant tous les manuels, logiciels, et l'aide technique relative à son expérience professionnelle en vue de permettre à l'étudiant d'acquérir les techniques appropriées aux travaux à réaliser et par conséquent à développer ses compétences.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est suivi conjointement par le MSI (maître de stage institut) et le MSE (maître de stage en entreprise).

L'étudiant a l'obligation de réaliser et de communiquer à son MSI, une synthèse hebdomadaire des travaux réalisés.

Celle-ci doit être communiquée dans les premiers jours de la semaine suivant celle de référence.

L'étudiant a l'obligation de contacter son MSI dans le cadre d'un problème qu'il pourrait rencontrer, en demandant une visite sur son lieu de stage et ou un entretien pour en débattre.

Ouvrages de référence

- syllabi et notes de cours des trois années de formation
- manuels des constructeurs automobiles
- modes d'emploi des logiciels
- législation

Supports

Les syllabi et notes des cours techniques et laboratoires des trois années de formation

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est évalué conjointement par le MSI (maître de stage institut) et le MSE (maître de stage en entreprise). La répartition des points est expliquée de manière exhaustive dans le document "Stage et TFE" distribué aux étudiants de 3ème automobile.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Rap + Stg	50	Evc + Rap + Stg	50
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	50

Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Automobile Option Expertise

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	8_TEAE3B21AUEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel HOYEZ (michel.hoyez@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail de fin d'études (TFE) est une activité qui permet à l'étudiant de mobiliser les connaissances et les compétences acquises lors de son cursus sur un travail personnel dont il est le principal artisan. Le rôle de l'enseignant qui supervise le TFE (appelé « professeur-conseil ») est d'assurer le suivi de l'étudiant et de vérifier l'adéquation entre objectifs et réalisation tout au long de l'élaboration du TFE.

Le point de départ de tout TFE est la rédaction d'un cahier des charges qui explicite les deux points suivants :

§L'objectif du travail de fin d'études

§Les contraintes et les moyens mis à disposition par le promoteur du travail (entreprise, école ou étudiant)

On distingue deux types de sujets de TFE : l'étude, l'expertise technique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le but étant de démontrer :

- La capacité à structurer un raisonnement, un développement, une réalisation par écrit ;
- La capacité à rédiger et documenter un rapport compréhensible et respectueux du lecteur du point de vue de la forme ;
- La capacité à tenir avec rigueur un raisonnement scientifique ;
- La capacité à faire preuve d'autonomie et d'adaptation à un domaine technique particulier ;
- La capacité à transférer les enseignements reçus dans un contexte opérationnel ;
- La capacité à rédiger un cahier des charges et à y répondre de façon méthodique et structurée
- La capacité à établir un planning et à respecter les échéances.

L'étudiant devra pouvoir expliquer en détails les éléments de son étude, ou de son expertise technique, en balayant tous les aspects techniques, de recherches et d'évaluation liés à son sujet conformément à son cahier de charges.

Il devra être capable de réaliser une synthèse, émettre un avis personnel, proposer des solutions aux problèmes analysés, tirer les conclusions nécessaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

-Etude

Il faut entendre par étude, un travail qui fait plutôt appel à des connaissances théoriques que l'étudiant mettra à profit dans la compréhension plus poussée d'une théorie, d'une technique ou d'une technologie (dispositif) liée à l'automobile (avec orientation expertise). Plus théorique dans son intitulé, l'étude ne doit toutefois pas écarter l'approche expérimentale qui va fournir les arguments pour élaborer sa propre opinion sur le domaine « étudié ».

-Expertise technique

Il s'agit ici de réaliser une étude suite à une anomalie constatée de manière ponctuelle ou récurrente (pannes, dysfonctionnements, situations,...). C'est typiquement un sujet de TFE proposé par une entreprise dans laquelle l'étudiant effectue son stage. L'étudiant intervient comme un assistant technique.

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est suivi conjointement par le professeur-conseil et le MSE (maître de stage en entreprise) si le sujet de son TFE est en relation avec un des stages .

L'étudiant a l'obligation de réaliser divers brouillons justifiant l'avancement de son travail et de les communiquer à son professeur-conseil, selon l'agenda prédéfini.

L'étudiant à l'obligation de contacter son professeur-conseil dans le cadre d'un problème qu'il pourrait rencontrer pour en débattre.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du TFE est réalisée conjointement par:

- Le promoteur du TFE (qu'il soint d'une entreprise extérieure ou un professeur de la section) ou le professeur-conseil;
- Le lecteur du TFE;
- L'ensemble du jury présent lors de la présentation orale du TFE

La manière d'attribuer la note est expliquée de manière exhaustive dans le document "stage et TFE" distribué à tous les étudiants de 3ème bachelier automobile.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	70	Evc + Trv	70
Période d'évaluation			Exo	30	Exo	30

EvC = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).